

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**  
**Référence unique du mandat : NFR15PORT813958**

**Type de contrat :** Prélèvement service de portage de repas à domicile

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

**FR15PORT813958**

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal Ville Pays

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE
Adresse : 468 rue de la Couronne de Bierne
Code postal : 59380 Ville : BERGUES Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
------	------	------	------	------	------	------

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

□□□□	□□	□□	□□□□
------	----	----	------

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

**Type de Paiement :**      Paiement récurrent / répétitif       Paiement ponctuel

Signé à :

Signature

Le :

--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME)

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBN BIC)**

**Rappel :**

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.*

*Je réglerai le différend directement avec LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.